

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 36 (1948)

Heft: 755

Artikel: Droits égaux et responsabilités égales

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-266618>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Compte de Chèques postaux I. 943

Paraît tous les quinze jours le samedi

Dans le monde moral,
comme dans le monde
matériel, conserver,
c'est créer sans cesse.

E. RAMBERT.

FONDATRICE DU JOURNAL
Emilie GOURD
RÉDACTION
M^{me} WIBLE-GAILLARD, 10, rue des Granges
ADMINISTRATION ET ANNONCES
M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS
SUISSE 1 an Fr. 6.-
6 mois 3.50
ETRANGER 8.-
Le numéro 0.25
Les abonnements partent de n'importe quelle date

UN MOIS INTERNATIONAL

Réception en l'honneur du Comité du Conseil
International des Femmes, à Zurich

Les membres européens du Comité du C.I.F. se sont réunis à Zurich, où réside leur présidente, Mme Eder-Schwyzler.

Le 12 au soir, dans le cadre patricien de la propriété de Mural, se déroulait une brillante réception en l'honneur des hôtes venus de l'étranger.

Celles-ci furent saluées par M. Lühlinger, président de la ville, et par Mme Autenrieth, remplaçant Mme Haemmerli-Schindler, présidente de la *Frauenzentrale zurichoise*.

Au cours de la soirée, on entendit Mme Pichon-Landry (France), sur ce sujet : « Depuis que la Française vote », Mme Sigrid Stray (Norvège), sur les lois sociales dans son pays, Mrs L. D. Barney (U.S.A.), sur les efforts éducatifs des Américains en faveur des Nations Unies, Mme A. C. Schippers (Hollande) sur l'exposition actuelle : « La femme hollandaise de 1898 à 1948 », et Lady Nunburnholm sur le Congrès fédéraliste à La Haye, auquel elle venait d'assister.

On juge ainsi de l'intérêt de cette réunion mondaine, parfaitement réussie, qui permit aux invités de prendre contact dans une atmosphère sympathique et animée.

Il ressort du travail du comité, pendant ces deux journées, que le Conseil International des Femmes aurait besoin de forces nouvelles, d'adhérentes actives et nombreuses, pour faire face aux tâches que lui imposent les temps actuels.

(D'après le *Schweizer Frauenblatt*.)

Un Comité de Liaison des Organisations féminines internationales, pourquoi ?

Ce comité, formé en 1925, pour permettre aux organisations féminines de présenter leurs vœux et leurs objections auprès des délégués de la Société des Nations, lorsque le statut consultatif des organisations non-gouvernementales n'existait pas, est-il encore utile ?

Oui, car sur les quatorze associations qui le composent, il en est qui ne possèdent pas, individuellement, de statut consultatif, et qui doivent pouvoir être représentées par le comité de liaison qui, lui, en jouit.

D'autre part, si les femmes veulent faire triompher sur le plan international, les grands principes qu'elles défendent, il faut qu'elles présentent lors des séances du Conseil économique et social, ou de ses commissions, un front non pas uniforme, mais homogène. Chaque organisation travaille, en effet, un champ différent, elle fait des expériences différentes qu'elle peut communiquer aux autres et ces expériences permettent de définir la position qui sera la plus favorable à la cause de toutes. Ainsi seulement elles additionneront leurs forces au lieu de les disperser.

La discussion préalable des questions pendantes est donc nécessaire, l'entente entre les diverses déléguées qui auront, aux séances, non pas le droit de vote, mais le droit d'intervention est souhaitable. C'est là le rôle du Comité de liaison dont le siège est à Londres.

Le comité s'est réuni à Genève le 14 et le 18 mai, séances présidées l'une par Lady Nunburnholm et l'autre par Mrs Corbett-Ashby, secondées par l'active secrétaire, Mrs Peel, afin de créer dans notre ville, un comité parallèle qui puisse agir ici, lorsque les travaux des Nations Unies se déroulent dans notre pays.

Deux autres comités parallèles existent déjà, l'un aux Etats-Unis, qui suit les tra-

vaux de Lake-Success, l'autre à Paris qui suit les travaux de l'Unesco, car les grandes agences internationales rattachées à l'ONU, accomplissent un travail qui souvent nous intéresse directement.

Le 7 juin le Comité de liaison de Genève a été définitivement constitué et nous nous réjouissons de sa création dont le besoin se faisait sentir.

Conférence des Organisations Internationales non-gouvernementales
(Genève, 15-21 mai)

Pendant cinq jours, les délégués de 99 organisations ont siégé dans notre ville sous la présidence de M. Georges Thélin, de l'Union de Secours aux enfants, afin de chercher les meilleurs moyens de collaborer aux tâches de l'ONU.

Il apparaît clairement que le moyen le plus pratique d'établir le contact entre les organes des Nations Unies et les peuples du globe, c'est de s'entendre avec les grandes associations qui ont des membres actifs dans tous les pays du monde.

Documentation.
Comment documenter et informer les

organisations non-gouvernementales, afin qu'elles soient à même de répandre à leur tour les informations des Nations Unies ? Tel était le premier problème qui se posait. Chacun sait que les bureaux de l'ONU sortent tous les jours des piles énormes de rapports et documents divers qu'il importe de trier selon les destinataires : travail gigantesque qui devrait être facilité par des feuilles de couleurs différentes, des symboles, des étoiles ou des raies très visibles, qui permettent de les classer au premier coup d'œil.

On condensera aussi les nouvelles dans le *Bulletin*, dans des « lettres » et dans un rapport annuel. Les organisations non-gouvernementales pourraient faire une œuvre utile en obtenant de leurs gouvernements respectifs les crédits nécessaires pour la traduction et la publication dans chaque pays, des informations des N.U. que le public aurait intérêt à connaître, et en répandant elle-même ces informations par tous les moyens dont elles disposent.

On n'oublie pas le pouvoir de la *Radio* et du *Film*. En dehors d'un centre radio-phonique international qui diffuserait les buts et les principes des N.U., les radios nationales devraient prévoir, dans leur programme, des émissions qui développent chez les auditeurs un véritable esprit in-

ternational. Les organisations non-gouvernementales et les amis des N.U. auraient là une action utile à entreprendre pour préparer et animer ce genre d'émissions.

Quand au *Film*, on devrait instituer un prix pour la meilleure bande susceptible de développer la compréhension internationale, et mettre à la disposition des organisations, des bandes documentaires sur le travail pratique qui s'accomplit grâce aux N.U.

On attache une grande importance à la création d'un esprit et d'une culture internationale parmi la jeunesse. Les organisations non-gouvernementales sont des mieux placées pour soutenir cet effort. On devrait offrir des bourses, pour permettre aux jeunes de s'instruire de la vie internationale, organiser des camps de vacances, des échanges de jeunes gens de diverses nations, il faudrait instituer une journée annuelle internationale dans le monde.

De ces débats, auxquels les femmes déléguées ont pris une part importante, présidant avec autorité et distinction de nombreuses commissions, il ressort que l'appui des organisations non-gouvernementales peut être de très grande valeur pour former l'opinion publique et pour lui permettre de se faire entendre à l'ONU.

Les relations établies vont se poursuivre grâce à un comité *intermédiaire* de dix-huit membres, où notre Comité de liaison féminin est représenté, et dont les décisions seront exécutées par le secrétaire général des N.U.

Nous rendrons compte, dans un prochain article, des travaux de la conférence touchant, les droits civiques, économiques et sociaux.

A. W. G.

Droits égaux et responsabilités égales

L'Alliance internationale des femmes pour les droits égaux et les responsabilités égales a tenu une session restreinte, à la fin de mai, à Rome, sous la présidence de Mme Hanna Rydh, archéologue suédoise. La Suisse y était représentée par Mme Vischer-Alioth, présidente, et Mlle A. Quinche, avocate à Lausanne, membre du comité de l'Association suisse pour le suffrage féminin. La réunion a été préparée par l'« Alleanza femminile italiana ». La session a discuté de l'organisation du prochain congrès international, en 1949, à Istambul, qui sera consacré aux droits humains et aux besoins humains. Dans une séance en commun avec les associations féminines italiennes, a été étudié ce problème : « Comment les femmes peuvent-elles acquérir l'indépendance économique au foyer et en dehors du foyer ? ». Une soirée publique a été consacrée à des exposés sur la paix mondiale. Des sous-commissions ont étudié l'égalité de la morale, l'égalité des droits civiques et politiques, l'égalité économique et la paix.

Bien que l'Alliance internationale pour

DOCTORATS „HONORIS CAUSA“



Université de Genève

Mlle Marie BUTTS

Cliché aimablement prêté par le « Journal de Genève »

Le 5 juin, lors du Dies académicus, l'Université a décerné sa plus haute distinction à Miss Butts, pédagogue bien connue en Suisse. Nous ne nous attarderons pas sur des détails biographiques que la plupart de nos lectrices connaissent, rappelons seulement que Miss Butts est de nationalité anglaise, mais née à Thonon en 1871. Sa carrière s'est écoulée dans notre pays, à Lausanne d'abord, à l'Ecole Vinet ; après un intermède de deux ans à Rouen, à la tête d'un Foyer de jeunes filles, elle se fixa à Genève comme secrétaire générale du Bureau International d'Education (1926-1939).

C'est cette œuvre de grande portée que notre université a voulu honorer ; on sait, en effet, qu'elle a tissé entre les pays du monde des liens si utiles et si solides qu'aucun ne s'est rompu pendant la guerre 1939-1945. Miss Butts en a été la cheville ouvrière sans pour cela renoncer à publier des ouvrages pour les enfants et des traductions de l'anglais « Dieu, l'invisible roi », « La flamme immortelle », « Un grand éducateur moderne » (Wells), etc., qui tous portent aux hommes un message de spiritualité fraternelle, idéal auquel Miss Butts a consacré ses dons et ses forces.

Nous sommes allés lui demander comment elle conseillait de développer l'éducation pour la paix.

— Il est impossible de traiter pareil sujet en quelques instants. Il faudrait un ouvrage complet ou un cours.

— Cependant, la question est à l'ordre du jour, tout récemment encore les organisations internationales, à l'ONU discutaient de propagande parmi la jeunesse, de radio, de films de camps, que sais-je ?

Ces divers moyens, sans doute chargés de bonnes intentions, ont été employés depuis 25 ans sans empêcher la deuxième guerre mondiale. A mon avis, il faut agir plus profondément, sur l'âme du petit enfant déjà, en évitant pour lui la contagion de nos haines, de nos animosités, de nos préjugés. Plus tard, le jeune écolier doit être formé de telle sorte qu'il se développe en lui, une logique intérieure qui lui permette de résister à la propagande haineuse et intéressée dont il pourrait être l'objet. On arriverait peut-être ainsi à former une opinion publique qui résisterait victorieusement aux incitations à la guerre, une opinion qui comprendrait l'absurdité de tout conflit armé.

— Ne croyez-vous pas que chez les enfants surtout, la lutte les invite et colore en magiques couleurs tout ce qui a trait aux guerres.

— J'en suis sûre, mais on a eu le tort de présenter souvent la paix comme un état immobile, inerte, l'absence d'action. La réalité est bien différente. C'est par négligence et inertie qu'on aboutit à la plupart des guerres. Il faut au contraire lutter avec beaucoup plus d'énergie et de persévérance pour maintenir la paix. Pour vivre sans guerre, il faudra une victoire sans cesse gagnée par les forces et la volonté de ceux qui veulent la paix. Il y a là un but difficile, propre à satisfaire les jeunes esprits les plus entreprenants, les plus avides d'enthousiasme. L'idéal éducatif de Miss Butts la porte tout naturellement à partager les soucis de notre cause féministe. Elle nous raconte encore, pendant son séjour forcé en Angleterre, pendant et après la guerre, elle a pu participer à trois grandes consultations électorales, soit pour le Parlement, soit pour les conseils communaux. Elle espère ardemment que bientôt, les femmes suisses jouiront comme les autres, de leurs droits politiques.

A. W. G.

Mlle A. DESCEUDRES

L'Université de Neuchâtel a décerné le titre de docteur honoris causa à Mlle Desceudres, pédagogue éminente dont sont connus surtout les travaux sur l'éducation et l'adaptation des enfants arriérés.

Nos vives félicitations !

La rédaction.



les droits égaux et les responsabilités égales ne soit pas une organisation confessionnelle, quatre de ses représentantes ont été reçues en audience spéciale par le pape, à qui les déléguées ont exposé le travail de l'association, en particulier sur les trois points suivants : lutte pour la paix, pour l'égalité civique et politique des femmes, et lutte contre la prostitution. Le pape a tenu à donner à l'Alliance ses encouragements et son approbation à son travail.

Pendant le mois de mai, la Suisse fut le carrefour des déléguées accourant de toute l'Europe à Zurich, puis à Genève, repartant les unes pour Rome, les autres pour l'Amérique ou l'Orient, les brefs articles ci-dessus ont à peine évoqué le travail accompli.

Les femmes belges ont le droit de vote !

Cette nouvelle — qui nous fait « bisquer », comme on dit chez nous — nous la connaissons déjà. Et nous nous disions : Bien sûr, le peuple belge qui a connu les horreurs de la guerre, de l'occupation allemande et les dégâts dus à la libération, ce peuple est plus sûr, plus malléable que le nôtre ! N'y a-t-il que les guerres pour faire avancer le char du progrès social de quelques coudées ? Triste constatation, vraiment !

Lors d'un court séjour fait en Belgique, comme déléguée des coopératives romandes, j'eus l'occasion de m'entretenir, avec un sénateur belge, de ce joli cadeau que venait de recevoir les femmes belges.

A ma question : Est-ce le gouvernement ou le peuple qui... le sénateur van Bell répondit : C'est le gouvernement et fort heureusement pour nos sœurs, nous n'avons pas, dans notre Constitution, le droit de referendum — ce qui simplifie beaucoup de choses... et ce qui permet au char gouvernemental d'avancer plus rapidement.

Cette réponse, évoquant immédiatement le droit de referendum, me laissait entendre que mon sénateur belge était au courant de nos petites affaires cantonales... En effet, sans ce fameux droit de referendum, dont la Suisse est très fière, nous le savons, sans ce fameux droit, plus d'un canton aurait, à l'heure qu'il est le droit de vote féminin.

Nous voici donc en face du peuple souverain. C'est à lui que nous avons affaire — quoique, en réalité, ce sont quelques têtes fortes et réactionnaires qui mettent toute la machine en branle, nous le savons bien, n'est-ce pas ?

« Et maintenant, que faire ? », comme s'exprima Isabelle Blum, femme parlementaire belge, dans son joli et spirituel discours, prononcé à l'occasion du banquet officiel. Oui, que faire ? Eduquer nos femmes, disait Isabelle Blum, car au droit de vote féminin correspond tout à coup un devoir que les femmes voudront sans doute remplir de leur mieux.

Et chez nous, en Suisse ? Cette même éducation doit se faire également, par anticipation, si je puis dire. Je suis heureuse de pouvoir vous dire que, cette éducation, nous l'avons déjà commencée dans nos groupes de coopératrices. Nous allons la continuer. Il faut que nos femmes comprennent mieux la nécessité du droit de vote féminin, si nous voulons obtenir certaines réformes et certains progrès sociaux. Il faut qu'elles y voient clair, car alors seulement leur influence se fera sentir sur les maris et sur les fils.

M. V.-L.



Femmes chinoises

— Tiens, que lisez-vous là ? Un livre sur la Chine ?

— Oui, un ouvrage écrit par un diplomate

1 Cheng Tien-HSI. *La Chine, œuvre de Confucius*. Edit. La Baconnière, Neuchâtel.

A temps nouveaux, jeunes filles nouvelles

Assemblée générale de l'Union Suisse des Amies de la Jeune Fille

Elles sont venues nombreuses à Genève, les 8 et 9 juin, assister à l'Assemblée générale de l'Union suisse des Amies de la jeune fille, invitées par le comité cantonal genevois que préside Mme J. Sarasin.

La séance administrative du 9 fut ouverte par la présidente de l'Union, Mme E. de Chambrier, au restaurant du parc des Eaux-Vives, dans un cadre de verdure et de roses, sur le fond bleu du lac. Dès le culte d'ouverture, Mme Bard, pasteur, sut exprimer le sentiment qui anime les 2600 femmes suisses s'intéressant à cette œuvre : il ne s'agit ni de patronner, ni de discourir, mais d'aimer chaque jeune fille, telle qu'elle est.

Et l'on sentit vibrer ce sentiment d'affection véritable, dans tous les rapports, dans toutes les interventions au cours des discussions, dans chaque exposé.

En Suisse, depuis deux ans, le travail se développe, on voudrait recruter de nouvelles amies, et former des cadres qui sont indispensables. On aurait besoin de nouvelles ressources financières pour faire face aux besoins, on cherche à alimenter la caisse par la vente de pochettes qui se fait successivement dans nos divers cantons et qui, en même temps, intensifie la propagande pour l'œuvre. Cette propagande est soutenue aussi par diverses publications : le calendrier, distribué à Noël aux jeunes filles, la feuille suisse-allemande, publiée depuis 1946, le bulletin international en français, etc.

Les Homes se développent d'une façon réjouissante, ils sont toujours pleins, les clubs, sont conçus selon des formules variées : hebdomadaires, permanents, offrant des cours, des distractions, des contacts amicaux avec les étrangères en séjour chez nous. Plusieurs agentes sociales suivent des cas individuels.

Depuis la reprise des voyages à l'étranger, l'Œuvre des gares, qui accueille non seulement les jeunes filles inexpérimentées mais des enfants ou des femmes qui ont besoin d'aide, connaît une activité accrue.

Dans la pénurie actuelle de main-d'œuvre, les Bureaux de placement sont toujours très sollicités.

Un déjeuner, où M. Thévenaz, conseiller administratif et plusieurs déléguées, prirent la parole, coupa d'une halte amicale les travaux assidus et permit aux Conférencières et aux Genevoises de s'entretenir et de renouer les relations personnelles.

Mlle Kurz, secrétaire internationale, dont le centre est à Neuchâtel a donné des nouvelles sur la reprise de l'œuvre dans les pays d'Europe et du nord de l'Afrique. Homes détruits ou désaffectés qui se rouvrent l'un après l'autre en France, en Hollande... les homes, toujours bondés en France, réussissent à aider financièrement le Comité national qui fait une œuvre éducative de premier ordre, par le moyen d'une secrétaire itinérante, développant l'esprit communautaire, le sens de la solidarité ; on crée des équipes de visites dans les hôpitaux, des cours de puériculture et autres, des clubs d'anciennes pour soutenir les jeunes.

En Allemagne, on aide celles qui souffrent toujours des conséquences de la guerre ; dans des baraquements, on sert des repas aux écoliers ; les femmes sont si fatiguées par les conditions dans lesquelles elles vivent, qu'elles ne peuvent guère travailler pour l'œuvre, malgré leur intérêt.

En Italie, de jeunes Suissesses, devenues italiennes par mariage, vont s'intéresser aussi au travail qui reprend avec ferveur.

En Roumanie, le home de la gare a pu héberger 33.000 personnes, dont 27.000 enfants, qui ne savaient où se rendre. Les cantines ont servi 96.000 repas, dont 46.000 gratuits.

Les homes d'Alexandrie, d'Alger, de Tanger permettent d'établir des contacts amicaux et compréhensifs entre des jeunes filles de nationalité diverse et de confessions chrétienne ou musulmane.

Le Bureau international a reçu le statut consultatif « B » à l'ONU, il suit, avec les autres organisations internationales féminines, les questions qui le touchent sur la condition de la femme et les problèmes sociaux, il a chargé Mme Berthoud, d'assister, à Genève, aux séances des commissions qui ont trait aux problèmes féminins.

Enfin, Mme J. Carrard (Lausanne), sous le titre « A temps nouveaux, jeunes filles nouvelles », présenta la somme des problèmes qui se posent aujourd'hui aux Amies. Elle analysa avec perspicacité les contradictions et les causes d'insécurité qui rendent notre époque si difficile. Elle marqua fort bien les solutions trouvées déjà et mises en pratique : création d'un service de « Petites veilles » à Neuchâtel qui, contre une rétribution, vont le soir remplacer parfois, une maman pour lui permettre de sortir avec son mari ; exploitation, en Hollande, de restaurants ou de cantines destinés aux jeunes filles et aux jeunes gens ; projet de maisons de jeunesse, où les deux sexes seraient admis ; extension de l'activité non plus seulement aux jeunes filles, mais aux jeunes femmes, d'où la proposition de modifier le titre de l'Union. La conférencière montra que le problème actuel, consiste à préparer la jeune fille à gagner sa vie sans négliger la formation ménagère et maternelle, faute de quoi, les mariages échouent en grand nombre. La famille doit agir en ce sens et ne pas s'en remettre de tout à l'école. On doit avoir toujours devant soi la tâche primordiale de la femme : élever les enfants de demain, tâche qui incombe aux mères de famille, mais aussi aux célibataires.

Une discussion animée se serait prolongée longtemps, sur cet exposé plein de suggestion que nous n'avons pu énumérer, mais l'heure des trains pressait inexorablement le départ, seules quelques membres purent encore poursuivre l'entretien sur la terrasse, autour d'une tasse de thé.

L'unité d'action et d'inspiration qui s'est si bien manifestée pendant ces deux journées inspirera le travail de l'avenir.

A. W. G.



Les Expositions

Marguerite Frey-Surbeck, au Lyceum de Suisse et à la Galerie Georges Moos, Genève.

L'idée d'exposer simultanément au Lyceum des bois, à la Galerie Moos des huiles d'une même artiste nous semble fort heureuse. Elle nous permet ainsi une vue d'ensemble de l'œuvre si diverse de Mme Frey-Surbeck. Alors que tant d'autres se cantonnent dans un genre ou une technique, ici nous voyons l'artiste s'exprimer avec une égale maîtrise aussi bien dans ses tableaux à l'huile que dans ses illustrations, ses encres de Chine, ses sépias, ses crayons de couleur.

Personnalité vigoureuse, d'une solidité adoucie, mais non affadée, par une note rêveuse, Mme Frey-Surbeck nous présente à la Galerie Moos son ravissant « Pavillon », ses lacs où l'on sent l'espace, ses splendides paysages de montagnes, après et solitaires sous un ciel tourmenté, ses portraits et ses natures mortes dont nous ne citerons que « Les poires », bien que toutes, elles aient retenu notre attention.

Au Lyceum, nous avons été émerveillée de voir cette même composition si vigoureuse, cette impression d'espace qui nous frappaient dans les toiles, se retrouver partout, et de constater dans les illustrations de Mémérie l'absence de toute recherche de l'effet, avec cette solidité de la technique qui atteint son but magistralement. Là encore se révèle aussi, les dons du coloriste et le sens de la composition si remarquables dans toutes les œuvres exposées. Pennello.

Le Secrétariat féminin Suisse

Nos lectrices se réjouiront de savoir que, au cours de l'Assemblée générale du 12 juin, il ne fut question ni de dissoudre, ni d'émigrer, mais au contraire de poursuivre une entreprise dont chacun reconnaît la nécessité et la valeur. On a demandé à l'Alliance de sociétés féminines suisses d'opérer, en son sein, des réformes qui lui permettraient de former, avec les autres grandes associations féminines indépendantes, une commission d'études sur le problème du secrétariat, de manière à ce que celui-ci remplisse sa tâche au nom des femmes suisses.

La rédaction de ce journal, qui bénéficie constamment des travaux des sections professionnelle, sociale et juridique, se félicite de cette solution permettant de continuer une œuvre essentielle.

Notons encore une très intéressante proposition financière de Mlle R. Neuschwander (Berne).

La rédaction.

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION

45 professeurs
méthode d'enseignement
programmes individuels
gain de temps

École LEMANIA
LAUSANNE

pas une copie de l'étranger, elle est l'œuvre d'authentiques Chinois, puisque ceux qui ont adopté la religion étrangère sont si complètement isolés. Comme l'affirme Mr. Cheng, quelqu'un pu être la situation apparemment inférieure de la femme autrefois, elle n'a pu se transformer si radicalement que grâce à une tradition respectueuse du sexe faible.

— Pourtant, lisez *La Chine Rouge* !

— Qu'est-ce que cet ouvrage ?

— Un vaste reportage qui remplit un gros volume où est décrite la Chine nouvelle, celle qui a adopté le régime communiste.

— Mais est-il question des femmes là-dedans ?

— Parfaitement. L'auteur s'est longuement entretenu avec une communiste qui fut, sous l'ancien régime, une romancière connue et avec d'autres « héroïnes du travail » dont l'une raconte ce qui suit : « Mes parents, pauvres paysans à l'affût de quelques pièces d'argent, m'ont vendue à l'âge de dix ans à la famille d'un propriétaire dont je devais plus tard épouser le fils, un infirme. On m'astreignait aux mêmes travaux que les domestiques adultes et on me privait de nourriture parce que j'avais essayé, à plusieurs reprises, de

2 Nouvelles de l'Alliance internationale des Unions chrétiennes de Jeunes Filles.

3 Gunther Stein. *La Chine rouge*. Edit. Jeheber, Genève.